

POMMIER- POIRIER

Tavelure : risque
orange

Carpocapse :
poser les bandes-
pièges

POMMIER

Lanigère :
parasitisme en
hausse

CERISIER

Mouche : vol
PRUNIER

Carpocapse : 2^{ème}
vol en cours

NOYER

Mouche du brou :
sortir les pièges

TOUS

FRUITIERS

**Acariens-
phytophages** : à
surveiller

POMMIER-POIRIER

Tavelure

Situation actuelle

La période sèche n'est pas favorable aux repiquages. Les taches sur feuilles et sur fruits sèchent grâce aux températures élevées des derniers jours.

Evolution du risque

Les risques se situent avec les oranges.

Carpocapse des pommes

Situation actuelle

Quelques dégâts sont ponctuellement signalés hors réseau. Les larves arrivent en fin de cycle. Dans les pièges, les captures se poursuivent cependant avec un maximum de 6 papillons.

Entre deux vols, il est temps de poser les bandes-pièges. Ces morceaux de carton ondulé sont disposés autour des troncs et permettent de capturer les larves sortant du fruit. Cette méthode prophylactique permet de réduire l'inoculum d'individus pour l'an prochain. Pour cela, retirer et brûler les cartons vers le mois de novembre en

veillant à garder les éventuels auxiliaires.

Evolution du risque

Les derniers papillons peuvent encore être à risque. La première génération se traîne.



Bande de carton, face ondulée vers le tronc

photo FREDON Alsace

Capua

Situation actuelle

Pas de reprise des captures.

Evolution du risque

Surveiller le piège à phéromone afin de détecter le second vol.

POMMIER

Oïdium

Situation actuelle

Les conditions ne sont pas favorables à l'oïdium.

Evolution du risque

La fin du risque est déterminée par la fin de la pousse.

POIRIER

Psylles

Situation actuelle

Les parcelles du réseau sont peu touchées par le psylle. Dans les parcelles flottantes, les jeunes adultes sont toujours en cours de ponte.

Evolution du risque

Attendre les éclosions des jeunes larves jaunes, à confirmer la semaine prochaine.

PRUNIER

Carpocapse des prunes

Situation actuelle

Le vol se poursuit avec une légère baisse des

captures.

Evolution du risque

Les pontes se poursuivent. Les éclosions ont lieu lorsque la somme des températures atteint 70°C en base 10 à partir du vol. Les fortes chaleurs permettent les éclosions en moins d'une semaine.

CERISIER

Mouche

Situation actuelle

Les captures sont constantes dans les pièges.

Evolution du risque

L'activité de la mouche est à surveiller avec les fortes températures.

Drosophiles

Situation actuelle

La situation est identique à la semaine dernière. Toujours pas de dégât signalé pour le moment. La mise en place des mesures prophylactiques restent le meilleur moyen pour gérer les drosophiles : cueillir les fruits au plus vite et ne pas laisser de fruits dans le verger.

NOYER

Mouche du brou

La mouche du brou est responsable des dégâts sur les noyers depuis plusieurs années. Ses asticots se développent dans le brou qui pourrit et noircit. Les pièges englués de couleur jaune permettent de détecter les vols de cette mouche.

Situation actuelle

Les conditions sont favorables au vol.

Evolution du risque

Suivre le piégeage afin d'évaluer la durée et l'intensité de ce vol.



Dégâts causés par la mouche du brou en automne

photo Raymond LEHMANN

TOUS FRUITIERS

Pucerons

Situation actuelle

La situation du puceron lanigère est hétérogène. Dans les parcelles du réseau, les foyers sont plutôt stables. Le taux de parasitisme augmente et peut dépasser 50%. Localement, dans des parcelles flottantes, les foyers ont augmenté, notamment en l'absence de parasitisme.

Les pucerons cendrés sur pommier semblent définitivement réglés.

Les pucerons verts du pommier sont également en baisse.

Evolution du risque

Surveiller le puceron lanigère.

Acariens-phytoptes

Situation actuelle

Les fortes chaleurs sont favorables aux acariens en pommier, signalés hors réseau en golden et elstar.

Les phytoptes sont stables dans les parcelles sensibles. Les typhlodromes sont encore présent en nombre surtout en prune.

Evolution du risque

Poursuivre la surveillance des acariens et des phytoptes car les conditions sont favorables.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.